

---

[Imprimer](#)

## **Un marché de construction pour le CDG express**

Image

---

**SNCF réseau a lancé fin février un marché pour la construction de la future liaison directe entre Paris et Roissy-Charles de Gaulle. Date limite de réception des offres: le 20 mars 2018.**

Le 27 février 2018 a été publié l'appel d'offres pour la construction du CDG express, "une desserte nouvelle ferroviaire expresse, fiable, dédiée et adaptée aux besoins de tous les passagers aériens", précise l'avis de marché.



Il est prévu que le chantier de cette liaison directe entre la gare de l'Est et l'aéroport Paris-Charles de Gaulle (terminal 2) soit porté par une société de projet dont les actionnaires sont SNCF réseau, Groupe ADP et la Caisse des dépôts. Mais dans ce cas précis, l'entité adjudicatrice n'est autre que SNCF réseau.

Le marché lancé fin février concerne :

- la création de nouveaux plans de voie sur voies exploitées et de voies nouvelles sur le secteur bifurcation de Mitry jusqu'à l'aéroport Charles de Gaulle ;

- 
- la réalisation des travaux de terrassement au niveau de la plateforme
  - la réalisation des travaux d'assainissement, d'hydraulique en liaison avec l'ensemble des travaux.

## Deux lots

Deux lots sont soumis à la concurrence : un premier sur le secteur Paris et un second sur les secteurs central et aéroport.

"Pour le moment, l'ensemble du projet est encore en phase d'étude, indique SNCF réseau. Même si nous préparons les outils contractuels pour les travaux et que nous mobilisons les gestionnaires de réseaux pour qu'ils modifient leurs installations, nous avons encore plusieurs procédures administratives à mener."

Dans le cadre de cette procédure négociée avec appel à la concurrence préalable, la date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au 20 mars 2018. Ce marché sera opérationnel dans un an en vue de la réalisation des travaux à partir de l'été 2019. La mise en service du CDG express est prévue en 2024.

[Accéder à l'avis](#)